

Artigues, le 1^{er} septembre 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE COMMISSION NAGE AVEC PALMES

CONVOCATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de la Commission Nage avec Palmes du Comité Départemental FFESSM de la GIRONDE se déroulera le :

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024

de 9 heures 30 à 13 heures 30

au siège social du Comité Départemental

6 avenue Descartes – 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

ORDRE DU JOUR

- Vérification et enregistrement des mandats des délégués des clubs
- Bilan de la saison 2023/2024 par le Président
- Election d'un(e) président(e)
- Programme des activités prévues pour la saison 2024/2025
- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné(e), M. ou Mme :

Président(e) du club :

n° d'affiliation 02-33-0.....

donne pouvoir à M. ou Mme :

pour représenter le club lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de la Commission Nage avec Palmes de la FFESSM GIRONDE du 5 octobre 2024.

TAMPON DU CLUB :

SIGNATURE DU/DE LA PRÉSIDENT(E) :